

# Règlement de la consultation

1. **Nom et adresse de l'acheteur public**  
**COLLÈGE OLYMPE DE GOUGES**  
250, chemin du Château  
33140 CADAUJAC

**Téléphone : 05.57.83.24.55**

**Télécopie : 05.57.83.24.56**

Pouvoir adjudicateur du marché : Madame Perrine AGUIRRE-LEROY, Principale  
Personne responsable de l'exécution du marché : Monsieur Olivier AUCHTER, gestionnaire  
Comptable assignataire des paiements : Madame Alba MARIE-NOEL

2. **Procédure de passation**

Marché à procédure adaptée passé en application de l'article 28 du code des marchés publics.

3. **Objet de la consultation**

L'objet du marché est la téléphonie fixe du collège (abonnements et communications).

4. **Contenu du dossier de consultation**

Le présent règlement de consultation ;  
le Cahier des Clauses particulières ;  
les formulaires DC1 et ATTRI1.

5. **Présentation des offres**

Les offres des concurrents ainsi que les documents de présentation associés seront entièrement rédigés en langue française. L'unité monétaire utilisée est l'euro.

6. **Modalités de remise des offres**

Les dossiers complets devront parvenir au collège Olympe de Gougues 250, chemin du Château 33140 CADAUJAC.

Toutes les formes de remise de documents permettant d'attester sans ambiguïté de leur réception (recommandé avec accusé de réception, messagerie express, remise en main propre contre récépissé) seront acceptées. Les offres peuvent également être transmises par voie électronique ne sera admise à l'adresse [gest.0333133b@ac-bordeaux.fr](mailto:gest.0333133b@ac-bordeaux.fr).

**La date limite de réception des offres est fixée au lundi 18 juin à 12 heures.**

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure mentionnées ci-dessus ne seront pas acceptés.

7. **Durée de validité des offres**

La durée de validité des offres est de soixante jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

8. **Critères de sélection / choix de l'offre**

Le marché sera attribué au candidat proposant l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères pondérés suivants :

- prix des prestations : 80 %
- qualité des services associés (service clients, GTR...) : 20 %.

Dans le cas où des offres jugées intéressantes seraient considérées comme équivalentes, le pouvoir adjudicateur pourra demander aux candidats concernés d'en préciser le contenu.

Les offres non conformes à l'objet du marché seront éliminées.

**9. Modalités d'attribution du marché**

La date prévisionnelle d'attribution est : semaine 27.

La date prévisionnelle de notification est : semaine 28.

La date prévisionnelle de début d'exécution du marché est le jeudi 23 août 2018.

Le marché ne pourra être notifié au candidat retenu que si celui-ci produit les certificats et attestations prévus au paragraphe F du formulaire NOTI1 dans le délai de huit jours après réception de ce document. Dans le cas contraire, son offre sera rejetée et le candidat éliminé. Le candidat dont l'offre a été classée immédiatement après la sienne sera alors sollicité.

Tous les candidats peuvent, s'ils le souhaitent et sans que cela soit obligatoire à ce stade du marché, fournir ces pièces avec leur candidature.

Il est conseillé à tous les candidats de préparer ces documents avant qu'ils leur soient demandés.

**10. Durée du marché**

Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de début d'exécution, renouvelable de manière tacite deux fois.

**11. Renseignements complémentaires**

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter Monsieur AUCHTER, gestionnaire, à l'adresse [gest.0333133b@ac-bordeaux.fr](mailto:gest.0333133b@ac-bordeaux.fr) ou par téléphone au 05.57.83.24.57.

À Cadaujac, le 25 mai 2018.

La Principale

Perrine AGUIRRE-LEROY